

# (RE)FAIRE COMMUNE

## 12 engagements

des futurs conseils municipaux et  
communautaires pour soutenir le  
tissu associatif local et répondre  
aux besoins des territoires

# (RE)FAIRE COMMUNE

## 12 engagements

pour soutenir le tissu associatif local  
et répondre aux besoins des territoires



**LE MOUVEMENT ASSOCIATIF,  
PORTE-VOIX DE LA VIE ASSOCIATIVE**  
Le Mouvement associatif  
représente plus d'1  
association sur 2 en France.

Par le biais de ses membres,  
le Mouvement associatif  
couvre différents champs  
d'activités (sport, culture,  
jeunesse, éducation  
populaire, solidarité  
internationale, sanitaire,  
social, environnement...). Il  
est **présent dans 14 régions  
françaises.**

**Son ambition :** permettre  
aux associations de faire  
mouvement  
pour favoriser le  
développement d'une  
politique de vie associative à  
la hauteur des enjeux et pour  
**tendre vers une société plus  
juste, plus durable et plus  
humaine.**

[www.lemouvementassociatif.org](http://www.lemouvementassociatif.org)



// Les associations, comme les collectivités, ont cette capacité à agir sur le terrain qui fonde la confiance des citoyens et des citoyennes. //



## REPENSER LES COOPÉRATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET COMMUNES

ALORS QUE  
LES ÉLECTIONS  
MUNICIPALES  
SE PROFILENT AU  
PRINTEMPS, LE MONDE  
ASSOCIATIF EST DANS  
UNE SITUATION COMME  
IL NE L'A SANS DOUTE  
JAMAIS CONNU DANS  
SON HISTOIRE.

Le monde associatif vit aujourd'hui dans une **situation de grande fragilité** :

- **régression des subventions dans le budget global des associations** (- 41 % depuis 2005) au profit de la commande publique,
- **remise en cause des libertés associatives** en particulier pour les associations qui défendent des causes et des droits,
- **restrictions budgétaires à l'œuvre depuis 2024,**
- **complexification croissante des procédures administratives**

Ces **tendances** structurelles défavorables **découragent les bénévoles réguliers et dirigeants**. Entre 2010 et 2025, par exemple, le **bénévolat associatif** des personnes de 50 à 64 ans a **régressé de 26 à 18 %** ; celui des plus de 65 ans a **régressé de 38 à 24 %** (baromètre France Bénévolat-IFOP 2025)

**Associations et collectivités** vivent sous **tension budgétaire**. Elles ont la **même capacité à agir sur le terrain qui fonde la confiance des citoyen.ne.s** en leur faveur.

Elles sont **interdépendantes**. Cette crise doit nous permettre de **repenser la coopération entre associations et collectivités**.

# SEINE-MARITIME : le PANORAMA

Les associations sont  
un pilier économique  
et social

**25 000**

associations actives

**220 000**

bénévoles.

**2 570**

associations emploient

**32 170** salarié-e-s, soit **8.5 %** de l'emploi privé dans la Manche,

**6**

missions de service civique

**sur 10** se déroulent dans une association.

## Que serait la vie quotidienne en Seine-Maritime sans les associations en 2026 ?

**Sports** : 2 620 clubs,  
268 360 licences en 2025,  
2 030 salarié-e-s

**Culture** : 900 salarié-e-s,  
entre 260 et 270 créations  
d'associations / an

**Loisirs** : 420 salarié-e-s,  
entre 120 et 130 créations  
d'associations / an

**Santé** : 1 835 salariés,  
50 à 55 créations / an

**Action sociale et  
médico-sociale** :  
16 660 salarié-e-s, 80 à  
85 créations  
d'associations / an

**Enseignement scolaire, culturel,  
sportif, soutien scolaire** :

4 540 salarié-e-s, 65 à 70 créations d'associations  
/ an

**Amicales, Entr'aide** : 210 à 230 créations  
d'associations / an

En clair, sans elles, nombre de besoins  
de la population, relevant des compétences des  
collectivités territoriales, ne seraient pas couverts.

Le rôle essentiel des  
associations est  
d'ailleurs largement  
reconnu

**Près de 9** français et françaises

**sur 10** considèrent les associations comme  
l'un des principaux acteurs d'une  
vie locale riche et dynamique sur le  
territoire.

**4 enfants sur 10** sont inscrits dans au  
moins une association sportive ou  
culturelle.

Pourtant, aujourd'hui, elles  
sont dans une situation  
économique critique

**1** association **sur 3** a **moins de 3 mois de trésorerie**

Il y a **2 fois plus** de liquidations d'associations en 2025 qu'en  
2024

Une association qui ferme :

- = Un impact direct sur les habitantes et habitants bénéficiaires des actions.
- = Un risque de créer de nouvelles carences sociales.

# AXE 1 FAVORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF LOCAL

POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE ET VALORISER LA CONTRIBUTION CITOYENNE ET SA PARTICIPATION ACTIVE À LA DYNAMISATION DU TERRITOIRE.

## 1 SOUTENIR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES

La formation des bénévoles, et notamment des dirigeant•es associatifs, représente un levier de sécurisation pour les associations.

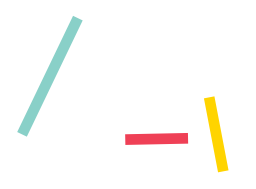
Face à la complexité et à la surcharge administrative, la montée en compétences réduit les risques juridiques, organisationnels et de gestion, et assure ainsi une certaine pérennité et qualité des activités associatives.

La formation est aussi un outil essentiel pour répondre aux problématiques de renouvellement des bénévoles, en particulier dans la gouvernance.

Une association avec des bénévoles formés est plus résiliente et à même de répondre aux besoins du territoire.

Les associations sont  
le 1<sup>er</sup> lieu d'engagement en France  
1 français•e sur 10 s'engage  
une fois ou + par semaine  
bénévolement dans une association.





## 2

### ORGANISER DES TEMPS DE VISIBILITÉ DE L'ACTION ASSOCIATIVE

Ces temps forts (forums d'échanges, assises locales, etc...) témoignent de la vitalité du territoire, tout en incitant les habitant•es à s'engager eux-mêmes dans des projets d'intérêt général.

Ces événements permettent de visibiliser l'action associative au grand public. Cela renforce les dynamiques inter-associatives et offre aux associations la possibilité de dialoguer avec de nouveaux publics et de renouveler leurs adhérent•es.

**Ces initiatives contribuent à créer un cercle vertueux de participation, de solidarité et de cohésion sociale, renforçant l'attractivité et la dynamique de la commune.**

## 3

### SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR LES ASSOCIATIONS

Pour réduire l'un des principaux freins au développement de l'action et de l'engagement associatif, en l'occurrence la complexification croissante des démarches administratives.

Créer notamment un guichet unique et simplifié de dépôt des demandes d'aides et de subventions (communes et / ou intercommunalités, département et région, selon la nature de l'objet ou du projet de l'association).

**Adopter de façon transparente des procédures claires et accessibles renforce le sentiment de confiance entre associations et collectivités.**

## AXE 2 FINANCER DURABLEMENT LA VIE ASSOCIATIVE

POUR GARANTIR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE ET ADAPTÉES AUX BESOINS RÉELS DES HABITANTS

4

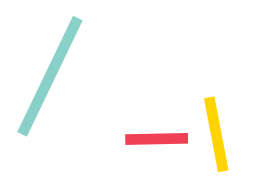
### PRIVILEGIER LA SUBVENTION COMME MODE DE FINANCEMENT PRINCIPAL

Pour les collectivités, la subvention c'est moins de risques juridiques, moins coûteux (une subvention coûte 15 à 20 % de moins que le marché, moins de complexité administrative décourageante pour les petites et moyennes associations et gestion moins lourdes pour les services municipaux.

**Choisir la subvention, c'est donc faire un choix politique clair: celui de soutenir l'initiative d'un tissu associatif diversifié, ancré sur le territoire et engagé, au service de la collectivité et de ses habitant•es.**

  
En 2025, **1** association employeuse sur **2** a perdu des financements publics.





## 5 OPTER POUR LA CONVENTION PLURIANNUELLE

**Pour sécuriser l'action associative dans la durée.**

Permettre ainsi la mise en place des projets et leur évaluation sur une base et une durée réalistes, synchroniser projets associatifs et politiques locales, permettre un dialogue de suivi régulier de mise en œuvre des projets, rassurer les bénévoles dirigeants et les salarié-e-s qu'ils recrutent pour mettre en œuvre les projets.

Cette convention apporte de la visibilité aux associations comme aux collectivités, Le temps gagné est utilisé par les associations conventionnées à la réalisation concrète des actions et à la co-construction de projets au plus près des spécificités et besoins locaux.

**En ayant recours aux conventions pluriannuelles, les collectivités font le choix de la stabilité, de la simplicité et de l'efficacité.**

## 6 SUBVENTIONNER LE FONCTIONNEMENT EN TANT QUE TEL DU PROJET GLOBAL DE L'ASSOCIATION

**Pour un soutien direct au développement structurel des associations et à leur capacité d'innover**

La subvention de fonctionnement, en opposition à la subvention sur projet apporte aux associations reconnaissance, stabilité financière, et autonomie. Cette subvention répond aux besoins structurels des associations, comme les salaires, les loyers ou les équipements de base et à l'association de consolider son projet associatif.

**La subvention de fonctionnement est la reconnaissance des associations non seulement pour ce qu'elles font mais pour ce qu'elles sont : des lieux d'engagement, de solidarité, de dialogue citoyen et de lien social.**

## AXE

# 3

RENFORCER  
LA COOPÉRATION  
COLLECTIVITÉS /  
ASSOCIATIONS

POUR MIEUX RÉPONDRE AUX ENJEUX À VENIR ET RENFORCER LA DÉMOCRATIE LOCALE EN RECRÉANT UN RAPPORT DE CONFIANCE ENTRE LES CITOYEN•NES ET LA POLITIQUE

## 7

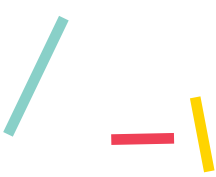
### CRÉER DES ESPACES DE DIALOGUE AVEC LES ASSOCIATIONS

Par exemple un conseil local de la vie associative, pour échanger avec les acteurs associatifs sur la mise en place de politiques publiques, en premier lieu de la vie associative elle-même, co-construire des projets communs, discuter de manière transparente sur les critères d'attribution des subventions.

**Il est indispensable d'instaurer de façon formelle un dialogue structuré, régulier, transparent et ouvert entre la commune et le tissu associatif local.**

sur qui compter sur son territoire.





# 8

## DÉCLINER LOCALEMENT LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

La Charte des Engagements Réciproques, signée en 2001, renouvelée en 2014 entre l'Etat, le Mouvement Associatif et les Associations de collectivités locales, a été élaborée dans un esprit de confiance réciproque : engagements et principes de relations entre associations et collectivités dans le respect des valeurs et des lois républicaines. Cette charte est adaptable aux contextes et aux enjeux prioritaires des politiques locales

**La déclinaison locale sert de base au développement d'un partenariat de qualité, de confiance, inscrit dans la durée entre les associations et la collectivité.**

# 9

## GARANTIR LES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

**Pour revenir à une relation apaisée et de confiance mutuelle en n'exerçant aucune pression administra-tive ou politique sur les associations.**

Dans un contexte marqué par des reculs démocratiques, les associations, pourtant essentielles au vivre-ensemble et à la démocratie locale, sont de plus en plus attaquées. Ce climat général les a menés à multiplier les pratiques d'auto-censure, ce qui nuit à leur rôle d'interpellation et de lanceur d'alerte, à leur participation au débat public et à leur capacité à innover.

**Restreindre la parole ou conditionner le financement des associations à un alignement politique, c'est affaiblir la démocratie locale.**

# AXE 4

DÉVELOPPER  
UN ACCOMPAGNEMENT  
DE QUALITÉ  
DES ASSOCIATIONS

POUR RENFORCER LA CAPACITÉ D'AGIR DES ASSOCIATIONS ET AINSI  
RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LE DYNAMISME DU TERRITOIRE

## 10

FAVORISER LA FORMATION DES AGENTS ET DES ÉLU•ES  
AUX ENJEUX ASSOCIATIFS

**Pour une meilleure compréhension des spécificités et réalités des associations.**

Parce que la coopération ne se fonde pas uniquement sur la volonté politique ; elle se construit grâce à l'interconnaissance.

Un outil de formation : « La Fresque des enjeux associatifs » (conçue par le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine)

pour trouver le bon interlocuteur  
quand elle a besoin d'informations,  
de conseils ou d'une aide matérielle.



# 11

## CONTRIBUER À L'ANCRAGE LOCAL DU DISPOSITIF GUID'ASSO

**Pour offrir un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations.**

**GUIDASSO** est un dispositif national co-construit par le Mouvement Associatif et l'Etat pour accueillir, orienter, informer, accompagner les associations dans les différentes phases de leur existence et sur les différents aspects de leur projet

Les structures locales qui souhaitent intégrer le réseau Guid'Asso en font la demande, via un formulaire en ligne. Le service qu'elles proposent doit être accessible gratuitement à toutes les associations, sans conditions.

# 12

## METTRE À DISPOSITION DES RESSOURCES POUR LES ASSOCIATIONS

**Pour faciliter les aspects logistiques, qui sont souvent des freins aux initiatives locales.**

La mise à disposition de locaux et/ou de ressources matérielles à destination des associations entraîne une réduction significative de leurs charges financières, et leur permet de consacrer ces fonds dans leurs projets et activités.

Hormis les aspects logistiques, identifier un lieu dédié aux associations facilite : l'accompagnement global et développe des dynamiques partenariales, en créant des opportunités d'échanges de pratiques, de mutualisation de ressources et de coopération.

# LES MEMBRES NATIONAUX

**\*Animafac**  
Le réseau des associations étudiantes

**association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE**

**Banques  
Alimentaires**

**na jep**  
univ' pour les étudiants universitaires  
et interuniversitaires les associations  
de jeunesse et d'éducation populaire

**Cofac**  
Coordination des Fédérations et Associations  
de Culture et de Communication

**COLLECTIF  
MENTORAT**

**F3E**

COMITÉ NATIONAL  
OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

**Familles  
rurales**  
Vivre mieux !

**COORDINATION SUD**  
RASSEMBLER & AGIR  
POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

**CROIX-ROUGE  
FRANÇAISE**

**DÉMOCRATIE  
OUVERTE**

**FRENE**

**Les  
pép**  
La solidarité en action

**FUB**  
le vélo au quotidien

**FNCiDFF**  
Fédération nationale des CIDFF

**France  
Bénévolat**

**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**LE MOUVEMENT  
DES  
RÉGIES**

**Mouvement  
Européen  
France**

**Citoyens  
& Justice**

**La Fonda**  
fabrique  
associative

**la ligue de  
l'enseignement**  
un avenir par l'éducation populaire

**Mona Lisa**  
MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGES

**Solidarité  
Femmes**

**Habitat Jeunes  
UNHAJ**

**les petits  
débrouillards**

**le planning  
familial**

**LDH**  
Fondée en 1898

**UNATO**  
Le tourisme  
au service des hommes et des territoires

**APF  
France  
handicap**

**Passerelles et  
Compétences**

**Junior**  
Association  
Réseau National des Juniors Associations

**Réseau National des  
Ressourceries  
& Recycleries**

**MJC  
DE FRANCE**  
L'éduc pop en mouvement

**FÉDÉRATION  
AMBICTION**

**Talents  
Seniors  
Bénévoles**  
NOTRE  
ENGAGEMENT  
EN PARTAGE

**UFCV**

**Unaf**  
UNIS POUR LES FAMILLES

**Centres  
Sociaux**

**RÉSEAU  
COCAGNE**

**SCOUTISME FRANÇAIS**

**UNIOPSS**  
Unir  
Les associations  
pour développer  
La Solidarité

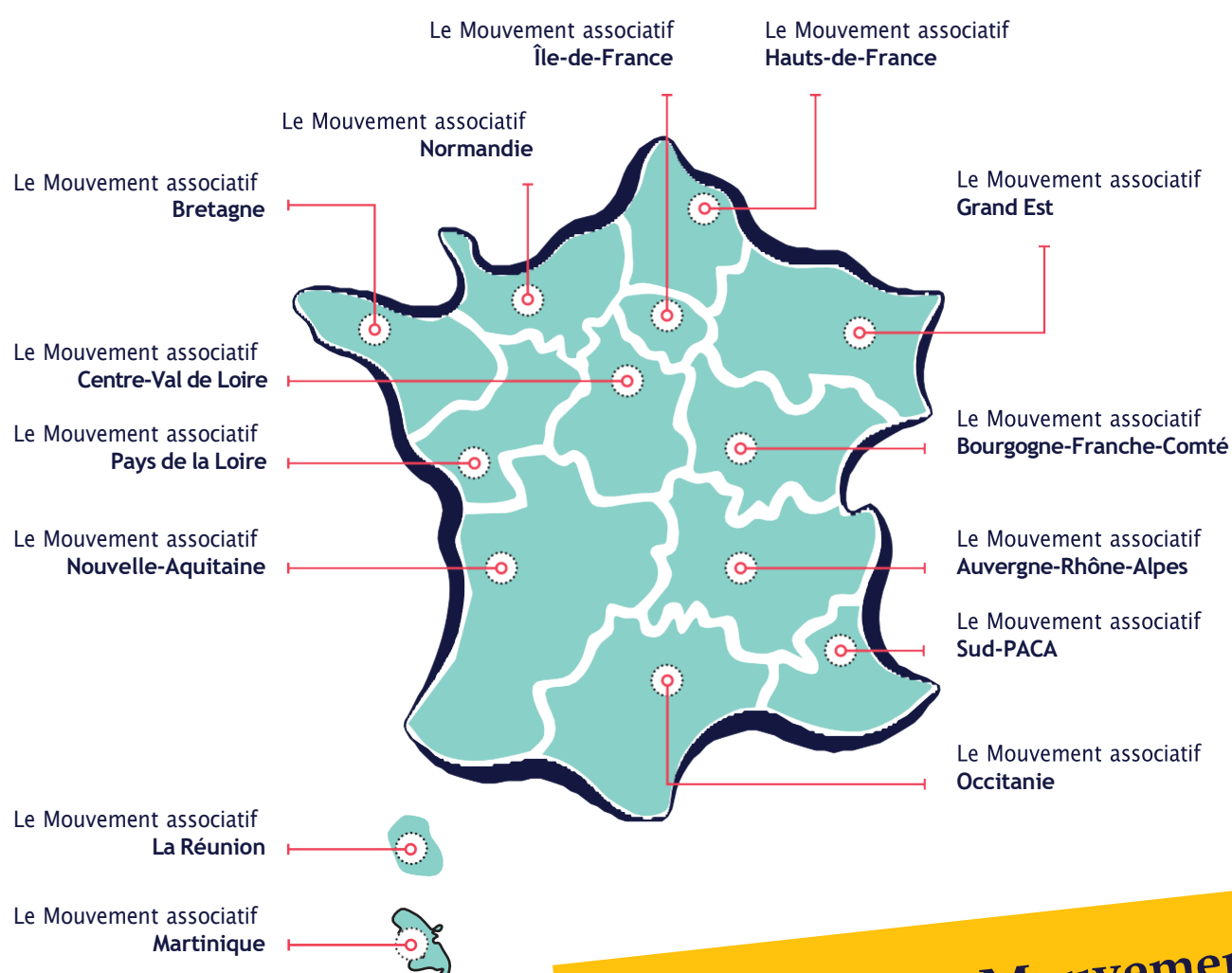
**UnisCité**

**Union nationale des Groupements  
des Espaces Sociaux et Solidaires  
UGESS**

**EMMAÜS  
FRANCE**

# LES MEMBRES RÉGIONAUX

RAPPROCHEZ-VOUS  
DU MOUVEMENT ASSOCIATIF  
DE VOTRE RÉGION



#LesAssosFontMouvement

Le  
MOUVEMENT  
ASSOCIATIF

contact@lemouvementassociatif.org



WWW.LEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG



@LEMOUVEMENTASSO

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF